

Culture du tabac.

Nous recevons tous les jours les communications les plus favorables sur la culture du tabac. Partout on l'a cultivé en abondance et avec le plus grand succès. Déjà, le grand tabac du Connecticut est répandu partout et bientôt ce sera la seule espèce cultivée dans le Canada.

La paroisse de St. Denis, en particulier, mérite d'être signalée, sous ce rapport, car là la plupart des cultivateurs en ont cultivé des quantités considérables. Un cultivateur, M. Odilon Dubé, qui ne possède pas moins de 1,300 plants, compte un grand nombre de feuilles qui atteignent la longueur de 36 à 37½ pouces. Un autre cultivateur, M. Ezéchiel Rossignol, a eu à peu près le même succès; nous pouvons dire la même chose d'un grand nombre d'autres.

Nous devons cependant faire observer à ces braves cultivateurs qu'ils n'ont pas mis, entre les plants, la distance nécessaire, et nous avons vu avec peine que les feuilles qui se faisaient remarquer par leur longueur étaient loin d'avoir une largeur proportionnée. Le grand tabac, pour être cultivé avec avantage exige que les plants soient distants, les uns des autres, de 3 pieds sur un sens, et 4 sur l'autre.

On nous informe encore que M. le Dr. Hudon, de la Rivière du Loup, (en bas), a récolté, en grand nombre, des feuilles qui mesurent 36, 40, et 42 pouces.

M. le Dr. Beaulieu, de St. André, surpasse tous ceux qui viennent d'être signalés, et il a fait une récolte qui, au dire des connaisseurs, lui donnera au-delà de 500 livres de tabac de première qualité.

M. J. C. Taché, député ministre de l'agriculture

Tous les partis n'ont qu'une voix pour applaudir à la nomination de M. J. C. Taché au secrétariat du Ministère de l'agriculture, des statistiques et de la colonisation, etc. Aussi il était difficile qu'il en fut autrement, car M. Taché est un de ceux qui connaît le mieux les besoins du pays sous le rapport agricole et de la colonisation. La part active qu'il a prise, pendant plusieurs années, aux délibérations des comités de la Chambre d'Assemblée nommés dans l'intérêt de la cause agricole, ses nombreux voyages à travers nos forêts, dans toutes les parties du pays, l'étude approfondie qu'exigeait de lui sa présence à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, comme délégué de la commission canadienne, le travail qu'il s'impose encore tous les jours comme membre de notre Chambre d'agriculture, sont autant de titres incontestables au droit qu'il avait à la position importante qu'on vient de lui confier.

Réouverture de l'École d'agriculture de Ste. Anne.

L'École d'agriculture de Ste. Anne s'ouvrira jeudi prochain, le 20, après des vacances de quatre mois. Nous espérons que ce long repos, accordé forcément sous la pression de circonstances en dehors du contrôle de l'administration de l'École, n'a point ralenti l'ardeur des élèves. Tous s'empresseront de venir s'initier à des connaissances qui leur procureront la clef d'inépuisables trésors enfouis dans le sol.

Sur les vingt districts judiciaires gratifiés chacun d'une bourse de \$50 par la Chambre d'agriculture, onze seulement

ont présenté des élèves. Nous regrettons vivement que les neuf autres aient dédaigné un encouragement si libéral. Nous n'osons pourtant pas attribuer cela à l'indifférence seule. Le défaut d'entente provenant de la difficulté pour les présidents des sociétés d'agriculture de comtés, de se réunir, surtout lorsqu'un district en renferme plusieurs, a sans doute amené ce fâcheux résultat. Ce fait est d'autant plus regrettable qu'il est peu propre à donner aux étrangers une bonne opinion de notre goût pour l'instruction et notre avancement en agriculture. Il ne faut pourtant pas se décourager. Ce premier essai déterminera nécessairement un mouvement en faveur de l'enseignement agricole. Le progrès en toute chose ne s'improvise pas. Il lui faut toujours du temps pour s'étendre et se généraliser. La grande et principale difficulté est de lui donner dès le principe une impulsion assez forte, pour qu'elle puisse communiquer un mouvement capable de s'entretenir seul sans secours étrangers. C'est ce qui a lieu aujourd'hui pour les écoles d'agriculture les plus célèbres de l'Europe. Après avoir subi les épreuves de commentements pénibles et entravés de mille difficultés, elles vivent de leur propre vie, et font tout le bien dont elles sont capables.

Les places réservées aux neuf districts non pourvus sont encore disponibles. Comme la Chambre d'agriculture est disposée à remplir cette lacune, nous prenons la liberté d'inviter les jeunes gens qui voudraient suivre un cours d'agriculture, à profiter du rare avantage qui leur est offert. Pour cela il suffit d'écrire à M. George Leclerc, secrétaire de la Chambre d'agriculture B. C., rue Craig, Montréal. S'ils sont acceptés, ils devront se rendre à Ste. Anne au plus vite, munis de témoignages de moralité et de bonne conduite. Les candidats boursiers doivent avoir au moins 16 ans, avoir une bonne instruction, et être décidés de cultiver pour leur propre compte au sortir de l'école.

La pension toujours prise en dehors de l'école, est de \$6 par mois. La somme à payer pour logement, chauffage, éclairage, et instruction est de \$24 par année scolaire. Comme la Chambre ne donne que \$50, ils devront fournir environ \$40 en sus. Ils n'ont rien autre chose à apporter que leur linge et une recharge de draps de lits.

RECETTE.

Quelques avis aux habitants de la campagne.

10. Exposez-vous le moins possible, la tête nue, aux ardeurs du soleil.
20. Ayez soin de ne pas boire de l'eau de source, très-froide, lorsque vous êtes altérés par vos travaux, mais attendez jusqu'à ce que vous ayez moins chaud; l'eau mêlée d'un peu de vinaigre est une boisson salutaire et qui désaltère beaucoup mieux, que toute autre liqueur.
30. Pendant une transpiration, évitez de vous reposer dans des endroits trop frais ou sur de la pierre, car cette imprudence pourrait vous causer de violentes coliques, et même la mort.
40. Prenez une nourriture saine et évitez de rester des journées entières sans manger ou de trop manger, et surtout de trop boire, ce qui est pire encore.
50. Après votre travail lavez-vous les mains dans l'eau froide, et essuyez-les avec soin.
60. De temps en temps prenez des bains de pieds, et même de tout le corps.
70. Ne manquez pas surtout de faire du Dimanche le jour du Seigneur, le jour du repos, repos qui vous est si nécessaire pour retremper votre moral et chercher dans la joie de la famille un délassement à vos longs et pénibles travaux, afin de pouvoir sans danger, vous livrer à de nouvelles fatigues.